

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 19393

présenté par

Mme Meynier-Millefert, Mme Brulebois, M. Falorni, Mme Desjonquères, M. Metzdorf,
Mme Liliana Tanguy et M. Marion

ARTICLE 9

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.